

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 02/01/2025 - 18313 - 2021 B 01789 - 901 189 134 - AB CARS & TRUCKS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0

Si PME innovantes : ☐
B (entreprises de transport maritime) ☐

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MELUN

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				GRIFFE DE DE MEUN	
Désignation de la société Adresse du principal établissement Adresse du siège social, si différent Ancienne adresse en cas de changement		EURL AB CARS&TRUCK 19 RUE DES COUTURES 77950 MAINCY		17 DEC. 2024	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante DÉPOSÉ LE		
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité ☐		Activités exercées : GARAGE	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15 % 4 722 Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 % PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		☐		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A) ☐	
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		☐		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A) ☐	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		☐		Société d'investissements immobiliers cotée ☐	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		☐		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) ☐	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		☐		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies) ☐	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)		☐		Autres dispositifs ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		☐		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			
D - IMPUTATIONS					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ				Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) : ☐					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :					
H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui		Si oui, nom du logiciel utilisé : Plateforme Comptable	
CGA	☐	Visur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA	ECF ☐
Nom et adresse :					
- du Comptable :		Indép.		SASU SOCIC / SOBEEZ 419 AVENUE DE L'EUROPE 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES	
- du Conseil :					
- du CGA ou du visur conventionné :					
- du prestataire :					

Certifie Conforme



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)	
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4 - Montant des autres distributions :	
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) : - SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants ①	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit ②	Année au cours de laquelle le versement a été effectué ③	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits ④	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires ⑤	Rembours-ements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Rembour-sements ⑧

K - DIVERS
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		Brut	Amort. provisions	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
		①	②	③	④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 065	AS 242	823	
Autres immobilisations corporelles	AT	1 833	AU 672	1 161	
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	2 898	BK 913	1 985	
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	16 250	BU	16 250	
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	591	BY	591	
Autres créances (3)	BZ	5 174	CA	5 174	
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	23 166	CG	23 166	
Charges constatées d'avance (3)	CH	6	CI	6	
TOTAL III	CJ	45 187	CK	45 187	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	48 085	IA 913	47 172	
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

				Net	31/12/2023	Net	31/12/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	2 500	DA		2 500		
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB				
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC				
Réserve légale (3)			DD		250		
Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI	DF				
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG				
Report à nouveau			DH		1 057		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI		4 184		
Subventions d'investissement			DJ				
Provisions réglementées			DK				
TOTAL I			DL		7 991		
Produit des émissions de titres participatifs			DM				
Avances conditionnées			DN				
TOTAL II			DO				
Provisions pour risques			DP				
Provisions pour charges			DQ				
TOTAL III			DR				
Emprunts obligataires convertibles			DS				
Autres emprunts obligataires			DT				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU				
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV		21 677		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		5 160		
Dettes fiscales et sociales			DY		10 214		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
Autres dettes			EA		2 130		
Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL IV			EC		39 181		
Écarts de conversion passif			V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE		47 172		

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	39 181	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2022
Ventes de marchandises	FA	1 458	FB		FC	1 458	
- biens	FD		FE		FF		
Production vendue : - services	FG	60 176	FH		FI	60 176	
Chiffre d'affaires net	FJ	61 635	FK		FL	61 635	
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	61 635	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	9 050	
Variation de stock (marchandises)					FT	-16 250	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	26 917	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	16 243	
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	753	
Salaires et traitements					FY	16 092	
Charges sociales (10)					FZ	3 500	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					GA	608	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	56 913	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	4 722	
Bénéfice attribué ou perte transférée					III	GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					IV	GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	4 722	

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

			31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX			HJ	
Impôts sur les bénéfices X			HK	538
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	61 635
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	57 451
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			HN	4 184
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2)	- Produits de locations immobilières		HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier		HP	
	- Crédit-bail immobilier		HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HI	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)		HX	
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(9)	- Transferts de charges		A1	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
	obligatoires A9			
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	KE	KF
Immobilisations corporelles							
Terrains					KG	KH	KI
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9			KJ	KK	KL
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1			KM	KN	KO
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2			KP	KQ	KR
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)				M3	KS	KT	KU
Autres immos corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				KV	KW	KX
	- Matériel de transport				KY	KZ	LA
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				LB	LC	LD
Immobilisations corporelles en cours	- Emballages récupérables et divers				LE	LF	LG
					LH	LI	LJ
Avances et acomptes					LK	LL	LM
TOTAL III					LN	LO	LP
							1 065
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M	8T
Autres participations					8U	8V	8W
Autres titres immobilisés					IP	IR	IS
Prêts et autres immobilisations financières					IT	IU	IV
TOTAL IV					LQ	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	OH	OJ
							1 065
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CO	D0
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	IV	IX
Immobilisations corporelles							
Terrains					IP	LX	LY
Constructions :	- Sur sol propre				IQ	MA	MB
	- Sur sol d'autrui				IR	MD	ME
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions				IS	MG	MH
Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	MJ	MK
Autres immos corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU	MM	MN
	- Matériel de transport				IV	MP	MQ
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				IW	MS	MT
Immobilisations corporelles en cours	- Emballages récupérables et divers				IX	MV	MW
					MY	MZ	NA
Avances et acomptes					NC	ND	NE
TOTAL III				IY	-1 833	NG	NH
							2 898
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence					IZ	OU	M7
Autres participations					IO	OX	OY
Autres titres immobilisés					II	2B	2C
Prêts et autres immobilisations financières					I2	2E	2F
TOTAL IV				I3		NJ	NK
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	-1 833	OK	OL
							2 898

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31.12.2023

Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PI		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	242	QB		QC	242
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD		QE	672	QF		QG	672
	- matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QI		QM		QN		QO	
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV	914	QW		QX	913
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		0N		0P	914	0Q		0R	913

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥		
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions :													
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		I5		I6		I7		T8		T9
Autres immo. corp. :													
- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total general non ventilé (NP - NQ - NR)	NW		Total general non ventilé (NS - N1 - NU)			NY		Total general non ventilé (NW - NY)			NZ		

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Z	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations : - Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES
 ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UI		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX	591	591	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	UO			
(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	ZI			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
- Impôts sur les bénéfices	VM			
État et autres collectivités publiques :	VB	5 174	5 174	
- Taxe sur la valeur ajoutée	VN			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP			
- Divers	VC			
Groupe et associés (2)	VR			
Débiteurs divers	VS	6	6	
Charges constatées d'avance				
TOTAL	VT	5 771	5 771	
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VII				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 160	5 160		
Personnel et comptes rattachés	8C	5 048	5 048		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D				
- Impôts sur les bénéfices	8E	538	538		
État et autres collectivités publiques :	VW	3 410	3 410		
- Taxe sur la valeur ajoutée	VX				
- Obligations cautionnées	VQ	1 218	1 218		
- Autres impôts, taxes et ass.					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	21 677	21 677		
Autres dettes	8K	2 130	2 130		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	39 181	39 181		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					VJ
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					VK
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)					VL

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2023	
Bénéfice comptable de l'exercice				WA	4 184
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	XE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	XW	
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés				I7	538
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WI	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	I7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				I8	
- Imposées au taux de 0 %				ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme				WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XR	
Réintég. div. (à détailler) : - Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises	SW		
dont : Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	4 722
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %				WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
- Imputées sur déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Mesures d'incitation					
Deductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	L2	Zone de dévelop. prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	L5	Société d'investissements immobiliers cotée	K3		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	OV	XF	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)				K9	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 dec.)				X9	
Créance dégagée par le report en arrière de déficit				ZI	
Deductions diverses (à détailler) : Dont déduction except. (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction except. (art. 39 decies B)	YB		
Dont déduction except. (art. 39 decies C)	YC	Dont déduction except. (art. 39 decies D)	YD	XG	
Dont déduction except. (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction except. (art. 39 decies G)	YL		
Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)				YH	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	4 722
Déficit (II - I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZI	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	4 722
				XO	

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

I - SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
	- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
	- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter
II - INDÉMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZI
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges				
TOTAL		8X		8Y
Provisions pour dépréciations				
TOTAL		9D		9E
Charges à payer				
TOTAL		9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN		YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

Ⓜ

TAB

LEAU D'AFFECTION

DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines				Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	1 133		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
				Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D			Dividendes	ZE
				Autres répartitions	ZF
Prélèvements sur les réserves	0E			Report à nouveau	ZG 1 133
TOTAL I		0F	1 133	TOTAL II	
				ZH	1 133

RENSEIGNEMENTS DIVERS			31/12/2023		31/12/2022	
Engagements						
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
Détail des postes						
- Sous-traitance				YT	1 838	
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)			J8 10 000	XQ	10 000	
Autres achats et charges externes :	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 847	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES	ST	2 558	
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052				ZJ	16 243	
Impôts et taxes :	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	753	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS	9Z		
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052				YX	753	
TVA						
Montant de la TVA collectée				YY		
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	10 352	
Divers						
Montant brut des salaires				0B		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	%	%
Numéro de centre de gestion agréé			XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI		ZR Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH
Régime de groupe						
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 % JL
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations JC
Groupe : résultat d'ensemble			JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 % JO
				Plus-values à 19 %	JP	Imputations JF
				Sté mère/filiale ?	JH	N° SIRET société mère JJ

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	

Renvois	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%	

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

⑮

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)		3				
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel		YP
	dont apprentis	YF
	dont handicapés	YG
		RI
Effectifs affectés à l'activité artisanale		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL II	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,		
veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

N° SIREN	901189134
Dénomination de l'entreprise	AB CARS&TRUCK
- N°, Type et nom de voie	19 RUE DES COUTURES
Adresse : - Code postal	77950
- Ville	MAINCY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	2 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou d'actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse : N° et Voie	Commune		Pays
Code postal			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES			
Titre	M	Nom patronymique / Prénom	BAYARD ANTONY
Nom marital		% de détention	100.00
Naissance : Date	02/10/1986	N° Département	77
Commune	MELUN	Pays	FR
Adresse : N° et Voie	19 RUE DES COUTURES	Pays	FR
Code postal	77950	Commune	MOISENAY

 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

N° SIREN	901189134
Dénomination de l'entreprise	AB CARS&TRUCK
- N°, Type et nom de voie	19 RUE DES COUTURES
Adresse : - Code postal	77950
- Ville	MAINCY

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse :	N° et voie			Pays
	Code postal	Commune		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	

PME au sens communautaire		
---------------------------	--	--

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2023

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	EURL AB CARS&TRUCK		
Complément de dénomination			
N° SIREN	901189134		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie		
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville		
	19 RUE DES COUTURES	77950	MAINCY
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	4520A
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2023		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2023		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêt provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2022		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2023

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2023

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LAURENT LAURI	01/01/2024	01/01/2024	6		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2023

Identification de la société	
Désignation de la société	AB CARS&TRUCK
Numéro SIREN du principal établissement	901189134
Code NAF	4520A
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	4 722
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -I du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	4 722
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -I du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -I du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	4 722

l. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)
--	---------------------

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)
---	----------------

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater-0 ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2023

(page 1/2)

Identification de la société	
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	AB CARS&TRUCK
Numéro SIREN du principal établissement	901189134
Code APE	4520A
Adresse du siège social si différente : - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE			
(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION		
(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social		(b) % de participation
Forme juridique / Désignation Complément de désignation - N°, Type et nom de voie Adresse : - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays		

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE			
Nature de l'opération (1)	DÉSIGNATION DE L'ACQUÉREUR Forme juridique / Désignation Complément de désignation Adresse : - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code postal / Ville / Pays	DÉSIGNATION DU VENDEUR Forme juridique / Désignation Complément de désignation Adresse : - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code postal / Ville / Pays	% de participation

Renvoi :

(1) CE = Cession, SC = Souscription au capital, AN = Annulation, RA = Rachat

Identification de la société	
Désignation de la société	AB CARS&TRUCK
Numéro SIREN du principal établissement	901189134
Code NAF	4520A
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays
Le soussigné :	- Nom, Prénom du signataire - Qualité du signataire
BAYARD ANTHONY PRESIDENT	
déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté le _____ pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.	
En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 2019 déjà cité.	
A SIX-FOURS-LES-PLAGES Le 15/05/2024	

**Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié
d'une imposition au taux de 19 % (art. 219-I-f du CGI) (Recto)**

Exercice clos le 31/12/2023

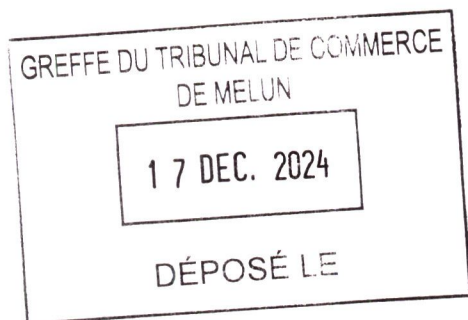
I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	AB CARS&TRUCK
Numéro SIREN du principal établissement	901189134
Code NAF	4520A
Adresse du principal établissement :	- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays
	19 RUE DES COUTURES 77950 MAINCY FR
En cas de changement, nouvelle adresse :	- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville
En cas de changement, nouvelle adresse du siège social :	- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville

II - DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES À INCORPORER AU CAPITAL			
	1ère imposition à 19 %	2ème imposition à 19 %	3ème imposition à 19 %
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS - Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital
des entreprises ayant bénéficié d'une imposition au taux de 19 % (art. 219-I-f du CGI) (Verso)**

Exercice clos le 31/12/2023

III - ÉTAT DE SUIVI						
Exercice	Résultat fiscal	Montant du bénéfice imposé au taux réduit	Montant incorporé à la réserve spéciale	Montant incorporé au capital	Montant du capital à la clôture	Visa du représentant de la société



AB CARS & TRUCKS
19 RUE DES COUTURES

83130 LA GARDE
Siret : 901 189 134 00017

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE POUR L'EXERCICE ARRETE AU
31/12/2023

Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les conventions existant au cours de l'exercice ou ayant continué à s'exercer au cours du présent exercice.

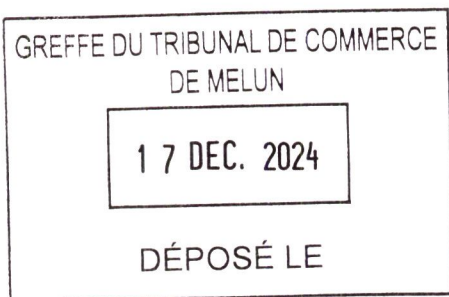
I - CONVENTIONS NOUVELLES

NEANT

II - CONVENTIONS CREEES AU COURS DES PRECEDENTS EXERCICES ET AYANT
CONTINUEES A S'EXERCER AU COURS DU PRESENT EXERCICE

NEANT

La Gérance.



AB CARS & TRUCKS
19 RUE DES COUTURES

77950 MOISENAY
Siret : 901 189 134 00017

RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que conformément aux dispositions légales et réglementaires, et aux statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information il vous a été envoyé avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe légale,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que les comptes de notre société soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les formes et les méthodes préconisées par la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983.

1 - PRESENTATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Le montant total du bilan au 31/12/2023 s'élève à 47 172 Euros contre 27 803 Euro pour l'exercice précédent.

L'actif immobilisé fait apparaître un montant total, en prix de revient de 2 898 Euros et après amortissements de 913 Euros une valeur résiduelle de Euros contre 1 985 Euro pour l'exercice précédent.

Il y a eu 1 065 Euros d'investissements, et il y a eu des sorties pour 0 Euro.

2 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le compte de résultat fait apparaître :

Un total de produits d'exploitation de 61 635 Euros contre 85 966 Euro pour l'exercice précédent.

Un total de charges d'exploitation de Euros contre 87 099 Euro pour l'exercice précédent.

Un résultat d'exploitation de 4 722 Euros contre un résultat d'exploitation de - 1 133 Euro pour l'exercice précédent.

Un résultat comptable net de 4 722 Euros contre - 1 133 Euro pour l'exercice précédent.

Les réintégrations fiscales ont été les suivantes : NEANT

L'impôt sur les sociétés s'élève à 0 Euros contre 0 Euro pour l'exercice précédent.

3 - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pas de remarque particulière.

4 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31/12/2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

5 - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Vous trouverez par ailleurs notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce et dont nous vous demandons la ratification ainsi que le prévoit le projet de résolution ci-joint.

6 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE

Nous vous proposons de répartir comme suit le résultat de l'exercice soit une somme de 4 184.41 Euros :

- | | |
|--------------------------------|-----------------|
| - Réserve légale : | 0 Euros. |
| - Report à nouveau créditeur : | 4 184.41 Euros. |
| - Total : | 4 184.41 Euros. |

Conformément à la loi il est rappelé qu'aucune distribution n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

7 - INDICATIONS LEGALES

- Présentation des comptes et méthodes d'évaluation.

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes et des méthodes d'évaluation.

- Filiales et participation.

Aucun avis de prise de participation dans le capital de notre société ne nous a été communiqué.

- Activité de recherche et développement.

Aucun frais de recherche et développement n'a été engagé.

- Dépenses non déductibles.

- dépenses somptuaires : néant
- impôt correspondant : néant

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion.

La gérance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'G' shape with a horizontal line extending to the right.

AB CARS & TRUCKS
Capital : 2 500 €
19 RUE DES COUTURES
77950 MOISENAY
Siret : 901 189 134 00017

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MELUN

17 DEC. 2024

DÉPOSÉ LE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
30 juin 2024

Le 30 juin 2024 les associés de la société AB CARS & TRUCKS au capital de 2 500 Euros, se sont réunis au siège de l'entreprise en Assemblée Générale sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé au moment de son entrée en séance.

La feuille de présence permet de constater que tous les associés sont présents ou représentés :

Associés	Nombre d'actions
BAYARD ANTHONY	2 500

L'assemblée réunissant plus que le quorum requis par la loi est déclaré régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Monsieur BAYARD ANTHONY, président, préside l'assemblée.

La gérance fait reconnaître par l'assemblée que les documents prévus par la loi ont été adressés aux associés plus de quinze jours avant la présente réunion et qu'en outre, l'ensemble des documents énoncés ci-dessous a été tenu à leur disposition au siège social pendant les mêmes délais.

L'assemblée lui donne acte de sa déclaration.

La gérance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce,
- Le texte des résolutions,
- Le compte de résultat, le bilan et l'annexe au 31/12/2023.

La gérance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion, du compte de résultat, du bilan et de l'annexe,
- Affectation des comptes de l'exercice examiné,
- Approbation des conventions entrant dans le champ de l'article 223-19 du code de commerce,

La gérance donne ensuite lecture de ses rapports.

Après ces diverses observations, personne ne demandant plus la parole, elle met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir pris connaissance du rapport de gestion, du rapport spécial sur les conventions visées par l'article 223-19 du code de commerce, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31/12/2023, déclare approuver les comptes de cet exercice et donne quitus à la gérance de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés constate que cet exercice se solde par un résultat de 4 184.41 Euros.

Elle décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Réserve légale : 0 Euros.
- Report à nouveau débiteur : 4 184.41 Euros.
- Total : 4 184.41 Euros.

Conformément à la loi il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 223-19 du nouveau code de commerce approuve ledit rapport.

La rémunération des dirigeants a été de 0 euro pour l'exercice en cours.

Primes et avantages versées à Monsieur BAYARD ANTHONY : NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, l'intéressé n'ayant pas pris part au vote.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

BAYARD ANTHONY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Anthony Bayard', written in a cursive style.

AB CARS & TRUCKS
19 RUE DES COUTURES
831500 LA SEYNE SUR MER
Siret : 901 189 134 00017

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir pris connaissance du rapport de gestion, du rapport spécial sur les conventions visées par l'article 223-19 de la loi sur les sociétés commerciales, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31/12/2022, déclare approuver les comptes de cet exercice et donne quitus à la gérance de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés constate que cet exercice se solde par un résultat bénéficiaire de - 1 133 Euros formant également le résultat distribuable.

Elle décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Réserve légale : 0 Euros.
- Report à nouveau créditeur : 4 184.41 Euros.
- Total : 4 184.41 Euros.

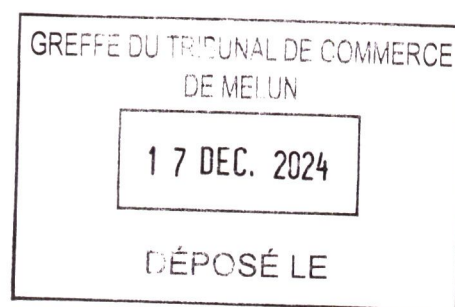
Conformément à la loi il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 223-19 du nouveau code de commerce approuve ledit rapport.

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée.

AB CARS & TRUCKS
19 RUE DES COUTURES
83130 LA GARDE
Siret : 901 189 134 00017



FEUILLE DE PRESENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
30 juin 2023

Signature

BAYARD ANTHONY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Anthony Bayard', written over a horizontal line.